



Vivre

Faire



Aimer



Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays d'Arles a impulsé une démarche d'"attractivité" pour valoriser l'identité (ou les identités plurielles), les valeurs, les produits et savoir-faire, et tous les talents du territoire auprès des habitants, des visiteurs, étudiants, actifs, entreprises...

La Mission attractivité Pays d'Arles.

La Mission attractivité Pays d'Arles consiste à mettre en cohérence dans une démarche collective les messages et les actions de toutes les parties prenantes de l'attractivité territoriale: collectivités, entreprises engagées, personnalités ambassadrices du territoire, associations, professionnels du tourisme, hôtes, blogueurs, porteurs de projets et "talents" (ingénieurs, artistes, artisans, chefs, etc) ... toute la diversité des acteurs attachés à leur territoire et souhaitant œuvrer ensemble à promouvoir ses atouts.

Ainsi, la qualité et la réussite de cette démarche seront déterminées en premier lieu par la mobilisation de toutes les énergies qui "font" aujourd'hui le Pays d'Arles. Il s'agit ainsi de construire ensemble une image cohérente, lisible et attractive du territoire et de se doter des moyens d'agir collectivement pour la porter, la conforter, et la promouvoir.

Les objectifs



Affirmer le Pays d'Arles comme un espace de haute qualité de vie, donner envie de s'y installer ...ou d'y rester



Mettre en lumière l'excellence du Pays d'Arles : les produits, les initiatives, les talents du territoire ...



Fédérer les acteurs et favoriser les relations et coopérations, faire "écosystème".

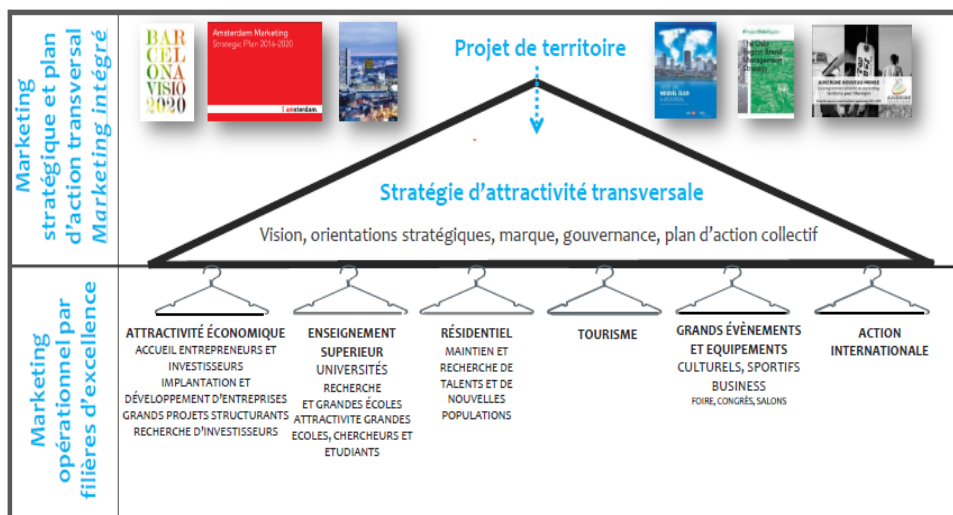
La méthode: pourquoi cette démarche a besoin de vous...

Les démarches d'attractivité sont caractérisées par leur approche transversale : sont ainsi pris en compte tous les domaines qui ont un impact sur l'attractivité et l'hospitalité du territoire.

L'attractivité et l'hospitalité du territoire... *C'est à dire?*

Il s'agit de la capacité du Pays d'Arles à attirer, garder et accueillir habitants et activités, à offrir aussi bien un cadre de vie agréable que des conditions favorables pour entreprendre, étudier, se déplacer, rencontrer...

Cette approche appréhende le territoire dans sa globalité, pour comprendre quels sont ses réels atouts, et notamment ceux qui le différencient, pour les promouvoir.

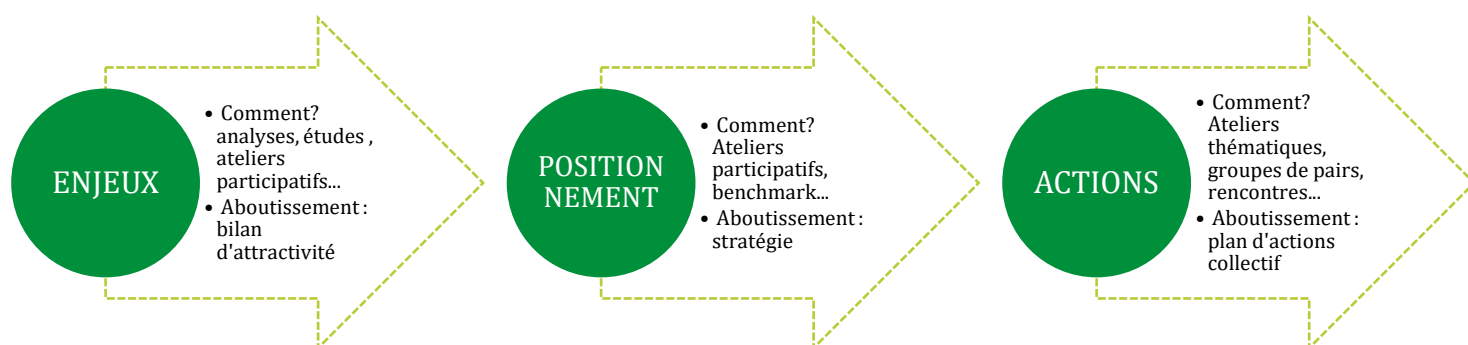


Une approche transversale et à long terme de l'attractivité.
Source: Joël Gayet, Séminaire Pays d'Arles novembre 2016

Ainsi, la Mission attractivité Pays d'Arles a besoin de l'implication de tous les acteurs du Pays d'Arles pour réussir :

- ✓ de leurs regards croisés, pour définir et partager une vision du territoire et de ses enjeux,
- ✓ de leurs initiatives et projets, pour dessiner des cohérences et des possibilités d'action communes.

Mission attractivité: étapes et méthodes



Une phase d'observation et de diagnostic

La première étape de la démarche tente de répondre à la question : *qui sommes-nous?*

La démarche s'appuie sur des études, pour mieux cerner l'image et les réalités du territoire:

- ✓ Une étude de notoriété et une étude d'image tentent de comprendre comment le Pays d'Arles est perçu, quelles sont les représentations associées au territoire, la manière dont celui-ci rayonne, parle et fait parler de lui.
- ✓ Un "portrait identitaire" est réalisé pour révéler les valeurs, le "caractère" particulier du Pays d'Arles, ce qui le rapproche d'autres territoires et ce qui le distingue.

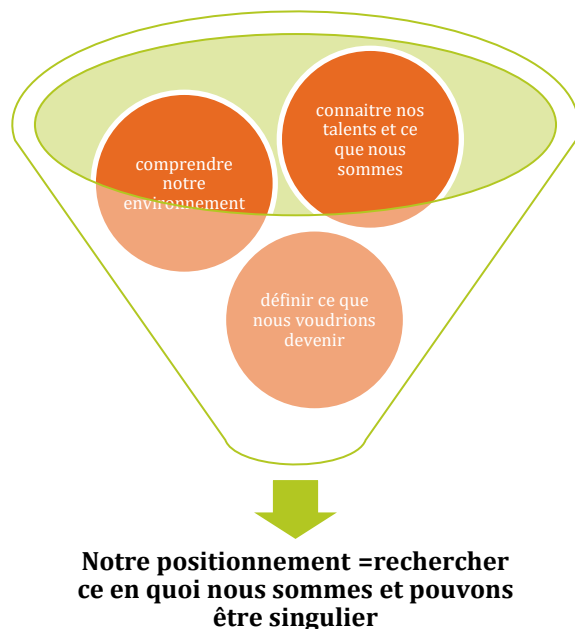
L'analyse des données, caractéristiques et dynamiques du territoire (études, diagnostics...) est confrontée à celle des acteurs au cours d'ateliers participatifs.

Un document synthèse, le bilan d'attractivité, abordera ainsi: l'image et les identités du territoire, l'attractivité économique, touristique, résidentielle, l'accessibilité, les réseaux et actions collectives, les opportunités et menaces et les leviers d'action...

Le premier résultat est d'identifier les "enjeux d'attractivité" spécifiques au Pays d'Arles : les points sur lesquels il est important d'agir collectivement.

La stratégie et le plan d'actions

La stratégie permet d'établir le positionnement du territoire, au croisement de plusieurs réflexions.



La stratégie propose une vision du territoire, une ambition partagée, et des **orientations stratégiques** qui en découlent et notamment :

- Les "cibles" à toucher
- les priorités et les objectifs visés
- La traduction du positionnement en communication (les messages, les mots clés, les images...)
- Un mode d'organisation pour faire vivre la démarche

Pour traduire la stratégie en plan d'actions, de nombreux ateliers et groupes de travail seront organisés. L'ensemble des acteurs engagés dans la démarche définiront ainsi les outils et les actions adaptés au territoire et à son projet.

Le plan d'actions se veut collectif, regroupant et valorisant les actions portées par toutes les parties prenantes du développement et de la promotion du territoire (collectivités, entreprises, institutions, associations...).

La Mission attractivité du pays d'Arles pourra aboutir, en fonction des orientations fixées collectivement, à différentes types d'actions concrètes, parmi lesquelles :

- la création d'une marque de territoire, ou la mise en cohérence des marques existantes,
- une boîte à outils pour les partenaires de la démarche et ambassadeurs du territoire (argumentaires, banques d'images...),
- la création de supports de communication et de participation : portail Internet de promotion du Pays d'Arles, sites thématiques, plateforme de valorisation des projets, campagnes de communication, portraits vidéo d'entrepreneurs...
- des actions d'animation territoriale favorisant les rencontres, la mise en réseau (événements« pitches projets», rencontres thématiques, groupes de pairs...)

La co-construction

Le pilotage de la démarche est assuré par un comité de pilotage, composé des principaux représentants des structures publiques et privés associées à la démarche.



La concertation est réalisée à travers différents ateliers:

- "Attractiv labs" : ateliers participatifs réunissant une diversité d'acteurs (entrepreneurs, créatifs, responsables associatifs...). L'objectif : croiser les regards!
- Ateliers thématiques et groupes de pairs: culture, jeunesse, accompagnement des entreprises... Ces ateliers ciblent un enjeu particulier
- Ateliers "experts" du territoire...

Le calendrier

Lancement du
diagnostic
partagé: mai 2019

Plan d'action
finalisé : juin 2020

Première
restitution :
décembre 2019

Pays d'Arles

MISSION
ATTRACTIVITÉ

PETR du Pays d'Arles

Couvent Saint-Césaire • 1 impasse des Mourgues • 13200 Arles
contact@pays-arles.org

Contact Mission Attractivité :

Sylvie HERNANDEZ, Chargée de mission attractivité
Tél : 04 90 49 39 41 / 06 89 15 36 27 • Mail : s.hernandez@ville-arles.fr

